

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                |                                                                                       |                     |                                                                                       |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom sur l'étiquette:           | Steina Exterior Wood Stain                                                            |                     |                                                                                       |
| Nom:                           | STNA 4X3.78L 1GL REDW00D EXT WD STN 120                                               | Date de Révision:   | 12/2/2025                                                                             |
| Étiquette d'un Produit:        | PE700853                                                                              | Société/Entreprise: | Nouvelles FDS                                                                         |
| Utilisation Recommandée:       | Teinture pour bois/à base de solvant                                                  |                     |                                                                                       |
| Société/Entreprise:            | Steina Exterior Passeport Elite<br>Saint-Jean-sur-Richelieu<br>Quebec, Canada J38 4S5 | Fabricant:          | Steina Exterior Passeport Elite<br>Saint-Jean-sur-Richelieu<br>Quebec, Canada J38 4S5 |
| Préparée par:                  | Service des Affaires Réglementaires                                                   |                     |                                                                                       |
| Numéro de téléphone d'urgence: | Ligne d'assistance 24 heures sur 24 :<br>847-367-7700                                 |                     |                                                                                       |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

75% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|                                                    |      |                                                                                                                |
|----------------------------------------------------|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liquide inflammable, catégorie 4                   | H227 | Liquide combustible                                                                                            |
| Allergène cutané, catégorie 1                      | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                           |
| Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques.                                                                         |
| Cancérogénicité, catégorie 1B                      | H350 | Peut provoquer le cancer.                                                                                      |
| STOT, exposition répétée, catégorie 1              | H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|      |                                                                                                                                              |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation.                                                                                              |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P260 | Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.                                                              |

|           |                                                                                                                  |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P264      | Se laver soigneusement après manipulation.                                                                       |
| P272      | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.                                  |
| P280      | Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, et du visage. |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                           |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.                                                  |
| P314      | Consulter un médecin en cas de malaise.                                                                          |
| P321      | Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).                                                         |
| P333+P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.                                                 |
| P370+P378 | En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié.                                         |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.                                                            |
| P405      | Garder sous clef.                                                                                                |
| P501      | Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.          |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

|      |                                                         |
|------|---------------------------------------------------------|
| P270 | Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.     |

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>                                               | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%<br/>Range</u> | <u>Symboles SGH</u>     | <u>Déclarations SGH</u> |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|
| LVP Exempt Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic | 64742-54-7    | 60-80                 | Indisponible            | Indisponible            |
| Distillat Léger Hydrotraité                                       | 64742-47-8    | 7.0-13                | GHS08                   | H304                    |
| Solvant Naphta; Alphasique Moyen                                  | 64742-88-7    | 1.0-5.0               | GHS08                   | H304-372                |
| Xylène                                                            | 1330-20-7     | 0.1-1.0               | GHS02-GHS07             | H226-315-332            |
| Noir de Carbone                                                   | 1333-86-4     | 0.1-1.0               | Indisponible            | Indisponible            |
| 3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate                                | 55406-53-6    | 0.1-1.0               | GHS05-GHS06-GHS07-GHS08 | H302-317-318-330-372    |
| Naphta Lourd Hydrotraité                                          | 64742-48-9    | 0.1-1.0               | GHS08                   | H304-340-350            |

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

### 4. Mesures de premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Garder les contenants hermétiquement fermes. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

**Special Fire Fighting Procedures:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Stockage:** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique                                                      | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-PLAFOND |
|-------------------------------------------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| LVP Exempt Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic | 64742-54-7 | 75.0                 | 5 mg/m3       | N.E.           | 5 mg/m3      | N.E.             |
| Distillat Léger Hydrotraité                                       | 64742-47-8 | 15.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Solvant Naphta; Alphasique Moyen                                  | 64742-88-7 | 5.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Xylène                                                            | 1330-20-7  | 1.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Noir de Carbone                                                   | 1333-86-4  | 1.0                  | 3 mg/m3       | N.E.           | 3.5 mg/m3    | N.E.             |
| 3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate                                | 55406-53-6 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Naphta Lourde Hydrotraité                                         | 64742-48-9 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                            |                        |                                       |                       |
|--------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|-----------------------|
| État Physique                              | Liquide                | Température de décomposition, °C      | Non Déterminé         |
| Couleur                                    | Reddish Brown          | pH                                    | N'est pas applicable  |
| Odeur                                      | Comme un solvant       | Viscosité cinématique                 | Non Déterminé         |
| Seuil de l'odeur                           | Seuil non établi       | Solubilité dans l'eau                 | Pue                   |
| Point de congélation / Point de fusion, °C | Non Déterminé          | Coefficient de partage, n-octanol/eau | Non Déterminé         |
| Plage du point d'ébullition                | 130 - 750              | Pression de Vapeur                    | Non Déterminé         |
| Inflammabilité                             | Supporte la combustion | Taux d'évaporation                    | Plus lent que l'éther |
| Limite inférieure d'explosion, vol %       | 1.0                    | Gravité spécifique                    | 0.872                 |
| Limite supérieure d'explosion, vol %       | 7.0                    | Densité de Vapeur                     | Plus lourd que l'air  |
| Point d'éclair, °C                         | 91                     | Caractéristiques des particules       | N'est pas applicable  |
| Température d'Auto-Inflammation, °C        | Non Déterminé          |                                       |                       |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter la chaleur excessive.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Le contact prolonge ou répète avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Le contact fréquent ou prolonge peut irriter la peau et causer une démangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>                | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|------------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 64742-47-8    | Distillat Léger Hydrotraité        | >5000 Rat/mg/kg            | >2000 mg/kg Lapin            | >5000 mg/L Rat     |
| 64742-88-7    | Solvant Naphta; Alphasique Moyen   | 19748 Rat/mg/kg            | >4000 mg/kg Lapin            | 4951 mg/L Rat      |
| 1330-20-7     | Xylène                             | 3500 Rat/mg/kg             | >4350 mg/kg Lapin            | 29.08 mg/L Rat     |
| 1333-86-4     | Noir de Carbone                    | >10000 Rat/mg/kg           | >2000 mg/kg Lapin            | N.E.               |
| 55406-53-6    | 3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate | 1470 Rat/mg/kg             | >2000 Rat/mg/kg              | N.E.               |
| 64742-48-9    | Naphta Lourd Hydrotraité           | >6000 Rat/mg/kg            | >5000 mg/kg Lapin            | N.E.               |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Élimination:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                            | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TMG (Canada)</u>  |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| <b>Numéro UN:</b>          | N'est pas applicable    | N'est pas applicable        | N'est pas applicable | N'est pas applicable |
| <b>Nom UN:</b>             | Non réglementé          | Non réglementé              | Non réglementé       | Non réglementé       |
| <b>Classe de danger:</b>   | N'est pas applicable    | N'est pas applicable        | N'est pas applicable | N'est pas applicable |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N'est pas applicable    | N'est pas applicable        | N'est pas applicable | N'est pas applicable |
| <b>quantité limitée:</b>   | Non                     | Non                         | Non                  | Non                  |

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée), Mutagénicité des Cellules Germinales

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u>                                                   | <u>N° CAS</u> |
|-----------------------------------------------------------------------|---------------|
| Xylène                                                                | 1330-20-7     |
| 3-Iodo-2-propynyl-n-butylcarbamate                                    | 55406-53-6    |
| Copper phthalocyaninesulfonic acid, diocetadecyldimethylammonium salt | 70750-63-9    |

### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

Santé: 2\* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

**Classements NFPA**

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Volatile Organic Compounds: 148 g/L

Date de Révision de la FDS: 12/2/2025

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.